



Règlement intérieur- Année 2024-2025

Préambule :

C'est à travers la Vie quotidienne que le projet éducatif de l'école Jean Cassaigne doit se concrétiser. Cela suppose un ensemble de règles qui traduiront la volonté pour chacun de vivre dans le respect des autres et de soi-même, dans un climat de liberté, d'épanouissement physique, intellectuel, affectif et spirituel. Le règlement intérieur de l'école pose des règles communes qui contribuent à l'apprentissage de la vie collective ainsi qu'au bon fonctionnement de l'établissement.

HORAIRES ET ABSENCES

Garderie du matin : 7h30, accueil dans la salle de la maternelle

Accueil aux portails verts (le central pour la maternelle, l'autre pour le primaire) : le matin, à partir de 8h00 et jusqu'à 8h30 pour l'élémentaire et la maternelle.

A 13h15 l'après-midi.

Sortie : à 11h45, le matin et à partir de 16h30 l'après-midi.

NB : pour les externes, la sortie à 11h45 se fera par le portail des primaires dans la cour.

Les parents déposent et attendent les enfants au grand portail vert et ne pénètrent pas à l'intérieur de l'école.

En cas de sortie exceptionnelle, les parents attendent dans le hall d'accueil.

Une fréquentation assidue est obligatoire.

Tout retard ou toute absence doit être justifié rapidement (cahier de liaison, Ecole Directe, ou téléphone).

Par respect pour sa classe, chaque élève doit arriver à l'heure (jusqu'à 8h30 le matin et 13h30 l'après-midi).

Il n'est pas autorisé à circuler dans le bâtiment, avant et après la classe, sans être accompagné d'un adulte.

Il est interdit à tout enfant se trouvant dans l'enceinte de l'école d'en ressortir, sans y être autorisé.

Pour toute demande de sortie exceptionnelle, faire une demande écrite (enseignante et chef d'établissement).

TEMPS SCOLAIRE

Règles de vie : attitude et comportement

- Etre correct et respectueux, que ce soit dans la parole ou dans les gestes envers tous les membres de la communauté éducative (enfants, adultes, stagiaires, etc.). Toute brutalité verbale ou gestuelle est à signaler immédiatement à un adulte de l'école.
- Utiliser et respecter tous les locaux (classe, WC, bibliothèque, cour...), en n'oubliant pas qu'il s'agit du bien commun à tous.
- Pour tout déplacement dans l'école, notamment dans les escaliers : marcher calmement sans se bousculer, sans parler fort.



- Dès que la sonnerie retentit, passer aux toilettes, se laver les mains et se mettre en rang dans le calme, en respectant les autres (aucune bousculade n'est tolérée).
- Le midi, venir se ranger pour rentrer au réfectoire dès le premier appel par mégaphone de l'éducateur de vie scolaire, si on est inscrit à la cantine.
- Se laver les mains avant de se mettre dans la file.
- Ranger ou suspendre ses vêtements aux portemanteaux, faire attention à ses affaires personnelles, garder les objets dangereux à la maison. Les jeux électroniques et autres objets sonores sont interdits. L'école ne peut être tenue responsable des bijoux ou autres objets de valeur. L'argent est interdit sauf celui destiné à l'école qui doit parvenir sous enveloppe, avec le nom et le prénom de l'enfant et sa classe.
- Pour les élèves de la maternelle : prendre soin de sa blouse en la rapportant propre de la maison, chaque lundi. **Le port de la blouse est obligatoire.**
- Pour les élèves du primaire : prendre soin de son tee-shirt ou/et de son sweat-shirt. **Le port de cette tenue est obligatoire au quotidien. Tout oubli fera l'objet d'un avertissement en classe ; tout oubli réitéré sera passible d'une sanction.**
- Tout matériel ou installation (grillage, barrière, mur, etc.) de l'établissement, volontairement mal utilisé, sali, abîmé ou détruit sera à nettoyer ou à remplacer le cas échéant.
- Ne pas mâcher de chewing-gum ou manger des sucettes. Les bonbons sont interdits à l'école.
- **Les élèves doivent avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée, sous la tenue Cassaigne (marquer les vestes, manteaux, blousons, la blouse ou la tenue Cassaigne, au nom de l'enfant).**
- Une tenue adaptée aux activités sportives est obligatoire.
- **Les élèves ne doivent pas apporter de ballons ; seuls ceux fournis par l'école sont utilisés.**
- Le maquillage, le vernis à ongles sont interdits.
- **Les médicaments sont proscrits (sauf PAI).**

Règles de vie : travail, assiduité et communication

- Les élèves sont tenus de fournir un travail régulier et sérieux.
- Chaque élève doit respecter le règlement qui est élaboré en classe ainsi que le règlement intérieur, celui de la cour, de l'étude et de la garderie. Les consignes données par les adultes (limites de la cour, lavage de mains), sont à appliquer tout le temps (récréation du matin, du midi, de l'après-midi et avant l'étude ou la garderie).
- Les élèves transmettent régulièrement leur cahier de liaison à leur(s) parent(s) ou (responsable(s) légal (aux)).
- Les parents s'engagent à porter **une attention particulière** à ce cahier et **signent**, après lecture, les courriers qui s'y trouvent. Ils interrogent régulièrement Ecole Directe. Le site EcoleDirecte est un moyen de communication important entre les élèves, les familles et l'établissement ; il est recommandé de le consulter régulièrement.
- Pour tout rendez-vous non urgent, ils utilisent ces deux moyens de communication avec l'enseignante de la classe de leur enfant.

Sanctions

Tout manquement à ce règlement ainsi qu'aux autres cités ci-dessus, sera sanctionné par :



- ❖ La réalisation d'une fiche de réflexion,
- ❖ Un travail d'intérêt général,
- ❖ Un avertissement,
- ❖ Une mise à l'écart de la classe,
- ❖ Une exclusion temporaire de l'école,
- ❖ Une exclusion définitive de l'école,

Selon ce qui sera décidé par le conseil des maîtres et un entretien avec Madame la Directrice.

Après lecture et adhésion de votre part à ce règlement, cet exemplaire reste consultable toute l'année dans le cahier de liaison (il est également envoyé par voie numérique à chaque parent).

Merci de votre compréhension et de votre active collaboration.

NOM et SIGNATURE DU REPRESENTANT LEGAL (Père, mère, Tuteur, Famille d'accueil), précédés de la mention « lu et approuvé ».

Vu le,.....

Les parents

L'élève